

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 31 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trente et un mars à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation  
18/03/2025

Date d'affichage  
18/03/2025

Objet de la délibération

Accord de principe pour le reversement au PNRL des 20% de la dotation à la commune pour les aménités rurales

N° 53/25

**Présents** : Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEVAUX, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

**Absents** : M. DEBROAS donne pouvoir à Mme BERNARD, M. BERGERON, Mme GRAS

Comme l'année dernière, Madame le Maire propose que la commune reverse pour 2025 au PNRL 20% de la dotation que la commune va recevoir pour la dotation des aménités rurales pour aider le PNRL dans les domaines suivants :

- ▶ Education et sensibilisation à l'environnement
- ▶ Projet de conservation du patrimoine culturel et naturel
- ▶ Innovation et adaptation au changement climatique

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

- **DONNE** par 13 POUR, un accord de principe pour que la commune de Roussillon reverse 20% de la dotation que la commune va percevoir de la dotation des aménités rurales pour aider le Parc Naturel Régional du Luberon.

-**DONNE** par 13 POUR, pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

**Gisèle BONNELLY**

Secrétaire de séance

**Marie BERNARD**

